

NOUVELLES DONNÉES SUR LE MONT DES MULES (Beausoleil – 06)

Henri GEIST, Bénédic P. LACAVALERIE, Jérémy TABURCHI

Le mont des Mules est une petite éminence de 291 mètres d'altitude, située au nord de Beausoleil, sur le bord de la D53 reliant la Moyenne à la Grande Corniche. A son sommet, se trouve un certain nombre de structures en pierres sèches, plus ou moins ruinées, parcourues par un chemin encore en bon état. Elles comprennent en particulier une enceinte (de type "enceinte sur à-pic") d'une centaine de mètres de longueur et deux murs imposants, rectilignes, qui semblent prolonger l'enceinte au-delà de la falaise, vers le sud. Tout cet ensemble a été traditionnellement daté de la Protohistoire, par comparaison avec d'autres sites, comme le sont de nombreuses enceintes et structures anhistoriques qui parsèment le paysage de notre département.

Des aménagements touristiques ont été réalisés sur le site, la vue étant particulièrement spectaculaire. Ils sont de deux ordres :

- Une table d'orientation et deux bancs en béton marqués "Touring Club de France", en 1935.
- Un certain nombre de panneaux et d'étiquettes, mis en place dans les années 90, qui permettent de parcourir le site en découvrant ses richesses archéologiques et naturelles. Des bancs, des tables et des poubelles viennent compléter cet ensemble.

Le site ayant été peu entretenu et les derniers aménagements ayant mal vieilli, la ville de Beausoleil a commencé des études en vue de sa restauration et de sa réhabilitation. L'un d'entre nous, J. Taburchi, chargé par la Mairie de la réflexion sur le Mont des Mules, a fait des recherches sur les aménagements antérieurs. Les résultats ont été particulièrement spectaculaires sur deux points :

1°/ Le reboisement

On apprend que dans les années 20, il existe une "Association pour la Création des Promenades" qui comprend un "Comité Exécutif du Sentier du Bord de Mer Nice Monte-Carlo Menton" avec un "Comité de reboisement de Beausoleil et environs". Dans un petit opuscule de 13 pages, intitulé "Reforestation Monte-Carlo's mountains" de 1923, H. Villiers Barnett écrit "The Mont des Mules [...] presents for the most part an ugly, chilling desolation of arid rocks and bare stones¹." Nous avons de nouveau la preuve que la pression pastorale a entraîné, dans notre département beaucoup de désertification.



Fig. 1 - Vue aérienne du site et de la structure en pierres sèches du mont des Mules (cliché G. Trubert).

Et l'auteur de s'indigner : "Whole régions of the Maritime Alps, this region especially, are devastated in this manner because of the "Droits des Bandites", a survival of that grotesque legislation of the middle Ages² [...]" !...

2°/ Les installations du Touring Club de France

Elles sont de deux ordres :

- Installation de la table d'orientation avec aménagement de la plate forme et construction des bancs en béton.
- Construction du chemin de promenade à l'intérieur de "l'enceinte". Sur une carte du "Comité de Reboisement" (fig. 2), on voit nettement qu'il y a deux sentiers à aménager. Un "sentier à améliorer" (dans la partie ouest du site) et un "sentier à construire". La mention du "sentier à améliorer" montre bien que celui à construire ne constitue en aucune façon une amélioration d'un quelconque ancien passage. C e qui était traditionnellement un diverticule de la voie héracléenne date donc de juin 1931. Et un mémoire de la ville de Beausoleil, daté du 10/06/1931 (Service de Voirie – Construction d'un sentier touristique au Mont des Mules) mentionne dans son article 1 : "L'entreprise a pour but la construction d'un sentier touristique au Mont des Mules et la remise en état du sentier existant [...]". Et dans un mémoire des "Travaux

¹ "Le mont des Mules (...) présente en majeure partie une froide désolation de pierres et de rochers nus."

² "Toutes les régions des Alpes Maritimes, et spécialement cette région, ont été dévastées de cette manière à cause des "Droits des Bandites", une survivance de cette grotesque législation du moyen-âge (...)."

Communaux", on note les passages suivants : "Etablissement du sentier dans les roches et éboulis, débroussaillage, tracé, formation de l'assiette sur une largeur variant de 1,50 m à 2 m.", "construction de murs en pierres sèches sur une longueur de 89 mètres", "construction d'un escalier rustique [...] (de) 41 marches de 2 mètres". Il est même indiqué, par ailleurs, que les murs seront "de pierres calcaires". De nombreuses traces de carrières sont visibles dans la falaise en bord de route.

En 1874, le lieu-dit "Les Mules" appartient à la société libre des habitants de la Turbie. Cette colline est alors, sur son versant nord, en pâture et en bois ; son versant sud n'est qu'une pâture mise en bandite (location de pâturages). L'enceinte n'est pas indiquée sur le cadastre de cette époque, ni le sentier qui est noté à améliorer en 1931 et qui en permettait l'accès.

Quelle était la fonction de cette structure ? Quand fut-elle construite ?

Seules des fouilles permettront, si elles livrent un matériel archéologique significatif, d'apporter un début de réponse.

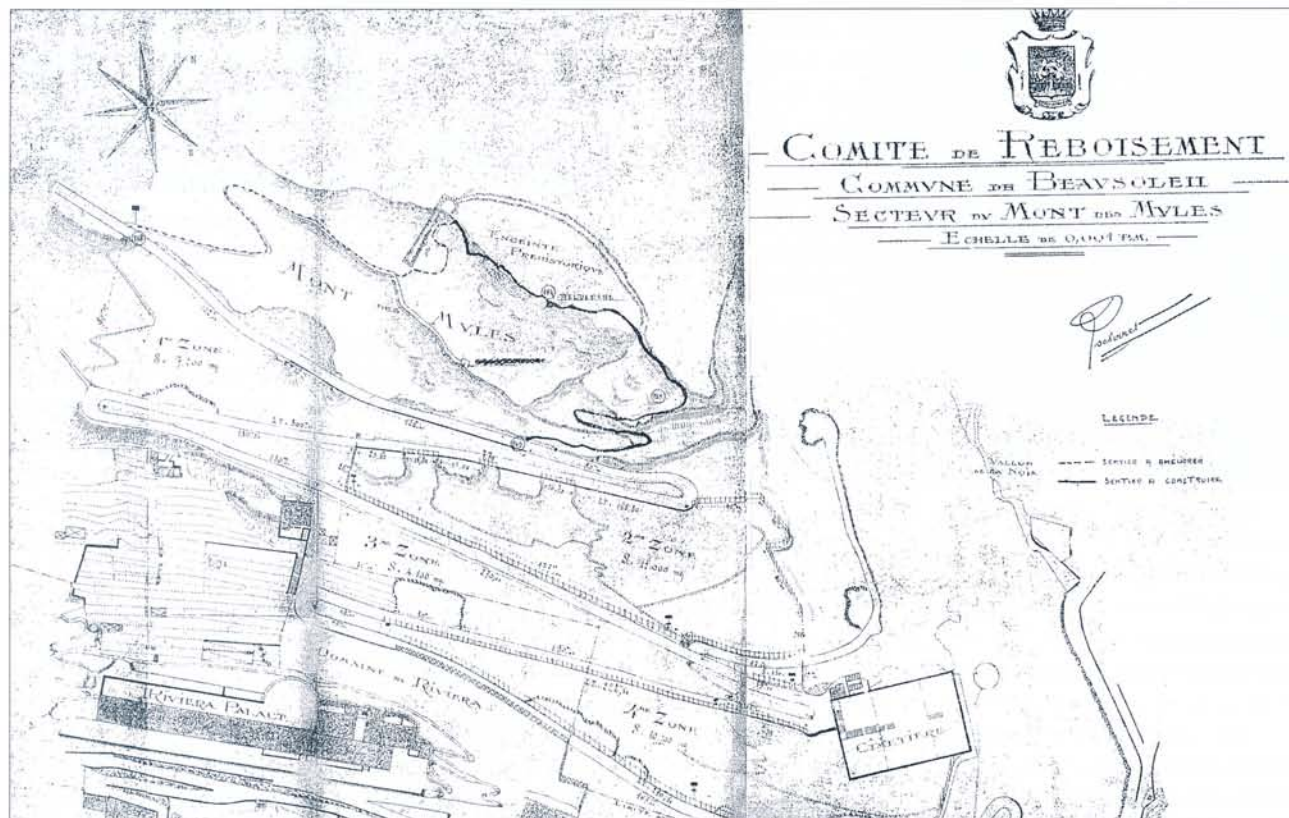


Fig. 2 - Carte du secteur du mont des Mules établie par le Comité de reboisement de Beausoleil vers 1930, avec, en légende, mention d'un sentier à améliorer et d'un sentier à construire.